



Villeneuve d'Ascq, le 14 décembre 2023

Madame, Monsieur, chères et chers collègues

Créé en 2006, le Prix André LEBRUN\* de la « Formation Tout au Long de la Vie » a pour but de mettre en valeur : la formation continue et les réussites qu'elle permet, mettre en valeur aussi ceux qui, par cette formation ont pu avancer dans un projet personnel et professionnel, et aussi tous les acteurs, enseignants, formateurs et conseillers, de la formation continue.

Pour cette année universitaire (2023-2024), l'ASAP met en place, de nouveau, ce prix, d'un montant de 1200 euros.

Peuvent candidater tous les stagiaires de la formation professionnelle continue de l'Université de Lille :

- en fin de parcours d'un diplôme universitaire national (formation inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles, RNCP) ;
- en fin d'une formation continue de l'Université de type Diplôme d'Université (DU), Attestation Universitaire d'Enseignement Complémentaire (AUEC) ou ayant validé la certification au cours de l'année universitaire 2023-2024 ;
- ayant obtenu une certification universitaire par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Les candidatures devront être transmises au format électronique, sous la forme d'un fichier PDF unique, impérativement avant le 30 mars 2024, à l'adresse : [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr).

Les candidats devront justifier que leur parcours de formation tout au long de la vie présente une rupture avec la formation initiale, une expérience de vie professionnelle et sociale, et une reprise d'études correspondant à un réel projet personnel et professionnel.

Vous trouverez, en documents joints, le règlement et l'historique du prix André LEBRUN. En lien avec la DFCA : Direction de la Formation Continue et de l'Alternance, nous nous tenons à votre disposition, à celle des enseignants et des stagiaires concernés, pour toutes informations complémentaires.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser largement cette information, notamment auprès des auditeurs de la formation continue concernés, mais aussi auprès des enseignants et des personnels en charge de la formation professionnelle continue qui pourront les aider à compléter leur dossier de candidature.

En vous remerciant de votre soutien à cette initiative, je vous prie d'agréer, chères et chers collègues, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Etienne BRES  
Président de l'ASAP  
Professeur des Universités émérite

Vincent COCQUEMPOT  
Président du jury du Prix Lebrun 2024  
Professeur des Universités,  
CAFES Académie de Lille

\*André LEBRUN, ancien professeur de l'Université, a été un des promoteurs de la formation continue et de l'éducation permanente dans la région Nord –Pas-de-Calais et à l'Université

**ASAP – Université Lille** (Association « loi de 1901 » déclarée sous le n° 1015 au J.O. du 02/02/2019)

Cité scientifique - Bâtiment P7 - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Tel. : 03 20 33 77 02 - E-mail: [asap@univ-lille.fr](mailto:asap@univ-lille.fr) - Web: <https://asap.univ-lille.fr>